

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 23-F-286

23-A-0460	WAVRIN - Rue de Lille - Règlementation permanente de la circulation hors agglomération
23-DD-1073	Marché d'expert ou organisme qualifié agréé - Avenant n° 3

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.